

REUNION DU BUREAU DIRECTEUR – 16 JANVIER 2025

Cette réunion en visio à 10 h réunit six membres du bureau : Jean-Marc DELCOURT, Marie-Thé FALEZAN, Annick GOURMELIN, Marie-Paule LUCRY, Anne-Marie NICOLAÏDES et Françoise VAULEON, auxquels se joignent Christiane WYNS et Maryvonne BUDINOT qui l'intégreront officiellement en qualité de trésorière et trésorière adjointe lorsque les votes de ce début de semaine seront entérinés. Annie COLIN est excusée.

Avant d'aborder le calendrier 2025-2026 qui est le sujet principal de l'ordre du jour, Jean-Marc évoque le scrabble scolaire et l'arbitrage.

>> **le scrabble scolaire** : Antonin AUBRY, qui vient de rejoindre le bureau directeur de la Fédé, assure la formation d'enfants en visio. Jean-Marc lui a proposé de contacter Anne-Marie pour qu'il voit comment fonctionne nos séances, et vice-versa ; il participera en principe à celle du mercredi 21 janvier.

>> **l'arbitrage** : un texte relatif à l'arbitrage des simultanés (*permanents et fédéraux*) est en préparation au niveau national, certains Comités (*comme en Provence*) ne mettant pas de pénalités après trois avertissements. C'est une question de déontologie et d'égalité entre tous les compétiteurs. Dans le futur, les pénalités pourraient être limitées aux 4^{ème} et 5^{ème} avertissements, soit 10 points maximum.

Le suivi de l'arbitrage va reprendre au sein de notre Comité. Les formations dispensées par Annie servent aux clubs, mais doivent aussi profiter au Comité. Il n'est pas normal que ce soit toujours les mêmes qui arbitrent. Jean-Marc considère qu'il y a trois étapes dans l'arbitrage : d'abord l'animation, puis l'utilisation des bulletins de correction, et enfin l'arbitrage. Quand on a un bon DA, on peut mettre des arbitres correcteurs débutants.

Calendrier 2025-2026

La présente réunion a pour but d'anticiper le plus possible notre organisation et nos dates en vue des réunions de secteur qui doivent être faites le plus tôt possible. L'augmentation du nombre de compétiteurs et les problèmes de salle (*coût, capacité, disponibilité*) risquent de nous conduire à augmenter le nombre de centres, ce qui entraînent des besoins supplémentaires en arbitres

➤ **Examen du calendrier 2025-2026**

En plus des dates des compétitions nationales, le positionnement des compétitions régionales, les dates libres pour l'organisation des championnats départementaux et le nombre de centres organisateurs résultant de nos discussions figurent sur le projet de calendrier ci-joint adressé aux membres du bureau. Quelques points à retenir :

- si un centre manque de places, il faut en ouvrir un autre dans le secteur concerné ; ainsi faudrait-il voir l'ouverture de deux centres dans le 56 pour les qualifs série 4 : sur Lorient ? ; oui mais manque d'arbitres ;
- **simultané solidaire du 6 décembre** : correspond aux dates du Téléthon ; des précisions nous seront communiquées ultérieurement ;
- sur le **secteur 29**, les **responsables** pressentis sont Christiane FOLJAN sur le 29 Nord et Dany POTTIER sur le 29 Sud, avec une coordination par Maryvonne BUDINOT ;
- les dates des **championnats départementaux** qui seront choisies en réunion de secteur seront provisoires en attendant de savoir si la salle retenue sera disponible ; il est possible d'organiser des championnats départementaux en parties originales ;
- **réunions de secteur** : Jean-Marc y participera (*il est disponible entre le 1^{er} et le 15 février*) ; si elles ont lieu dans un restaurant, il faut une salle de réunion séparée de la salle de restauration.

➤ **Interclubs bretons**

Compte tenu des souhaits émis lors de précédentes réunions, la **finale** intégrera aussi des équipes Promotion et Honneur. Elle **regroupera** donc huit équipes de chaque niveau, soit 120 joueurs.

Cette évolution sera effective dès cette saison 2024-2025, et la finale se déroulera sans doute à **Saint-Avé** le 3 mai 2025.

La réunion prend fin après ce dernier point, à 12 h 20.